



Retraite des navigants

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2000



**CAISSE DE RETRAITE
DU PERSONNEL NAVIGANT PROFESSIONNEL
DE L'AÉRONAUTIQUE CIVILE**
8, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

RAPPORT DE GESTION

Pour la troisième année consécutive, les résultats de l'année 2000 se situent à hauteur du milliard de francs.

Depuis quatre ans, le solde négatif du régime, tous fonds confondus, reste contenu sous les 500 MF. En 2000, l'augmentation des charges du régime (+ 5,1 %) est toutefois plus importante que celle des produits (+ 3,9 %). L'augmentation du nombre de cotisants demeure importante (+ 6 %) et les salaires moyens 2000 tendent à se stabiliser. La masse des prestations servies évolue raisonnablement (+ 4,6 %) du fait, notamment, de la persistance d'une faible inflation et de l'influence modératrice de l'indice de liquidation des pensions.

Les bons résultats obtenus dans la gestion du portefeuille sont la conséquence des plus-values saisies principalement dans la première moitié de l'année 2000 en profitant de l'envolée des cours. En effet, dans la deuxième moitié de l'année, tous les marchés boursiers ont été en baisse importante. Les réserves immobilières, quant à elles, ont profité à plein de l'amélioration de la conjoncture (augmentation des loyers et des valeurs vénales) ; le résultat a augmenté de 29,7 % et malgré les ventes d'immeubles, la valeur vénale du patrimoine s'est appréciée.

Les perspectives 2001 s'avèrent déjà moins favorables. La moindre croissance du PIB, l'augmentation du prix du carburant, risquent de peser sur le marché du transport mondial rendant plus vulnérable encore l'exploitation des entreprises les plus fragiles. Le produit des valeurs mobilières pourrait souffrir d'une persistance de la dépression sur les marchés boursiers. Il n'en demeure pas moins que les réserves accumulées depuis trois ans constituent un surcroît de garantie pour le régime.

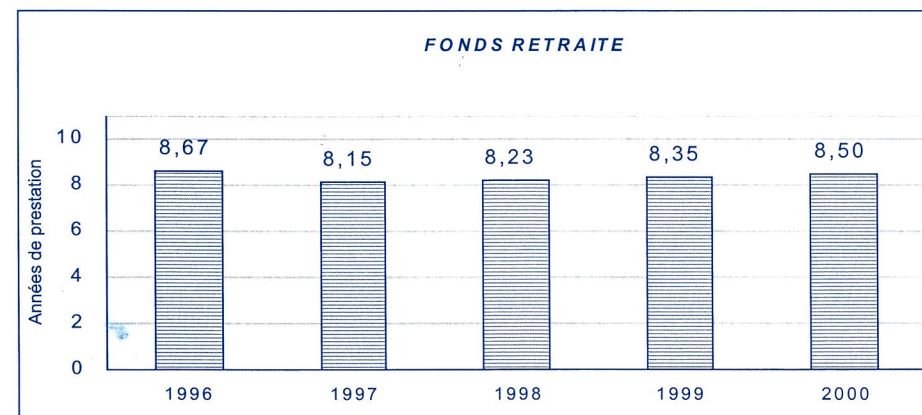
DONNEES SYNTHETIQUES DES 5 DERNIERS EXERCICES

Libellé	1996	1997	1998	1999	2000	Variations	
						00/99	00/96
EFFECTIFS (en nombre)							
Actifs cotisants de l'exercice (*)	22 203	22 948	24 049	25 242	26 746	6,0%	20,5%
Retraités au 31/12	9 269	9 966	10 650	11 106	11 501	3,6%	24,1%
Actifs cotisants pondérés	18 237	18 770	19 901	21 626	22 662	4,8%	24,3%
Ratio actifs/retraités	2,40	2,30	2,25	2,27	2,32		
Ratio actifs pondérés/retraités pondérés	2,08	1,99	1,99	2,05	2,02		
FONDS RETRAITE (en millions de FF)							
Cotisations	1 021	1 087	1 167	1 292	1 362	5,5%	33,4%
Prestations	1 452	1 603	1 725	1 808	1 892	4,6%	30,3%
Excédent ou déficit cotisations/prestations	-431	-516	-559	-517	-530	-2,6%	22,9%
Prestations/cotisations	142,2%	147,5%	147,9%	140,0%	138,9%		
Ensemble produits							
Résultat de l'exercice	2 451	2 708	3 520	3 324	3 699	11,3%	50,9%
Réserves du fonds retraite (**)	569	630	1 246	985	1 023	3,8%	79,9%
Total fonds de réserves (**)	12 593	13 073	14 191	15 098	16 083	6,5%	27,7%
Produits nets/produits bruts	14 034	14 664	15 909	16 895	17 918	6,1%	27,7%
Résultats / produits	23,2%	23,3%	35,4%	29,6%	27,7%		
Réserves fonds retraite/prestations	8,67	8,15	8,23	8,35	8,50		
Rés. fonds (retraite+spécial)/prestations	8,70	8,23	8,23	8,38	8,53		
Produits nets/produits bruts	90,0%	89,1%	89,9%	89,6%	86,3%		

(*) Tous les actifs cotisants de l'exercice ont été répertoriés

(**) Après répartition du résultat

ANNEES DE PRESTATIONS EN RESERVE AU FONDS RETRAITE



SYNTHESE DES RESULTATS

(en milliers de francs)

C1	REALISE		VARIATIONS	
	2000	1999	En valeur	En %
REGIME	93,85% au 1/1/00	93,50% au 1/1/99		
Produits	1 684 534	1 621 303	63 232	3,9%
Charges	2 118 949	2 015 950	102 998	5,1%
Résultat Régime	-434 415	-394 648	-39 767	-10,1%
RESERVES MOBILIERES				
Produits	1 502 309	1 322 912	179 397	13,6%
Charges	202 418	87 964	114 454	130,1%
Résultat Réserves mobilières	1 299 891	1 234 948	64 943	5,3%
RESERVES IMMOBILIERES				
Produits	400 116	331 881	68 235	20,6%
Charges	273 412	234 185	39 227	16,8%
Résultat Réserves immobilières	126 704	97 696	29 008	29,7%
EXCEPTIONNEL				
Produits	111 790	47 699	64 091	NS
Charges	80 857	400	80 457	NS
Résultat exceptionnel	30 933	47 299	-16 365	NS
TOTAL PRODUITS	3 698 750	3 323 794	374 956	11,3%
TOTAL CHARGES	2 675 636	2 338 500	337 136	14,4%
Résultat global	1 023 114	985 294	37 820	3,8%
SOIT EN MILLIERS D'EUROS	155 973	150 207	5 766	

BILAN

Actif et passif nets progressent de 6,5%, à 18,2 milliards de francs. Les écarts les plus significatifs proviennent de l'augmentation des valeurs mobilières (+1 217 MF) et des réserves (+1 023 MF, correspondant au résultat). Après affectation du résultat, le fonds retraite s'élève à 16,1 milliards de francs, ce qui correspond à 8,5 années de prestations et les autres fonds à 1,8 milliards de francs.

VARIATION DES PRINCIPAUX POSTES DE BILAN

(en millions de francs)

Valeurs nettes (en MF)	REALISE		VARIATIONS	
	2000	1999	En valeur	En %
Immo incorporelles	11,7	13,1	-1,3	-10,0%
Immo corporelles	2 113,6	2 262,6	-148,9	-6,6%
Immo financières	257,2	268,7	-11,5	-4,3%
Total actif immobilisé	2 382,6	2 544,4	-161,7	-6,4%
Avances, ac. sur commandes	9,1	0,0	9,1	
Créances	288,0	255,4	32,5	12,7%
Valeurs mobilières	15 521,5	14 304,6	1 216,9	8,5%
Disponibilités	45,8	26,1	19,8	75,8%
Régularisation actif	2,8	0,9	1,9	223,6%
Total actif circulant	15 867,2	14 587,0	1 280,2	8,8%
TOTAL ACTIF	18 249,8	17 131,4	1 118,5	6,5%
SOIT EN MILLION D'EUROS	2 782,2	2 611,7	170,5	
Fonds de Réserves (dont résultat de l'exercice)	17 935,5 1 023,1	16 912,5 985,3	1 023,0 37,8	6,0% 3,8%
Provisions risques et charges	9,1	18,8	-9,7	-51,8%
Dettes financières	87,3	45,2	42,1	93,0%
Avances acomptes reçus	1,7	1,1	0,6	61,0%
Dettes d'exploitation	174,2	117,6	56,5	48,1%
Dettes diverses	41,7	35,7	6,0	16,8%
Régularisation passif	0,4	0,4	0,0	
Total dettes	305,3	200,0	105,2	52,6%
TOTAL PASSIF	18 249,8	17 131,4	1 118,5	6,5%
SOIT EN MILLIONS D'EUROS	2 782,2	2 611,7	170,5	

GESTION DU REGIME

• Situation du fonds retraite

Les cotisations ont moins progressé qu'en 1999 : 5,5 % contre 10,7 %, en raison du ralentissement des embauches et de la stabilisation des salaires moyens soumis à cotisation. A noter toutefois que le taux d'appel a été porté de 93,50 % à 93,85 %.

La progression des prestations se stabilise : 4,6 % contre 4,8 % en 1999.

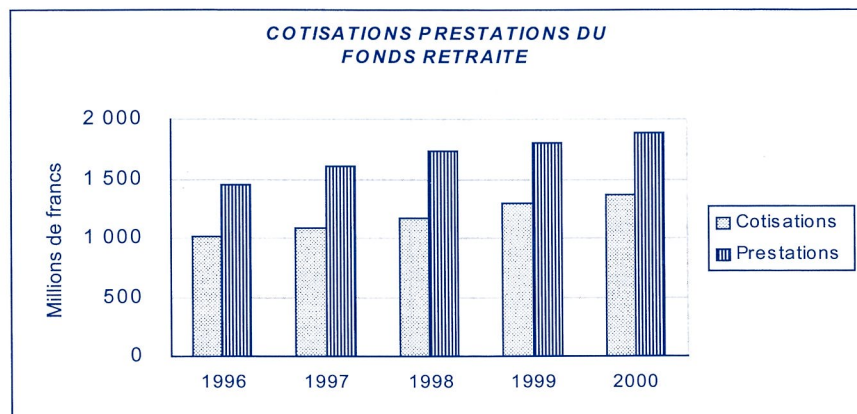
De ce fait le déficit du Fonds de Retraite augmente et passe de -516,8 MF à -530,2 MF.

• Autres fonds

Le Fonds Spécial et le Fonds d'Assurance restent excédentaires. Les prestations du Fonds d'Assurance ont presque doublé de 13,2 MF à 25,8 MF, augmentation due essentiellement à l'indemnisation des victimes de l'accident aérien du Concorde. Les prestations du Fonds Social ont peu évolué.

FONDS RETRAITE

(évolution des cotisations et prestations)



GESTION DU REGIME

(en milliers de francs)

	REALISE		VARIATIONS	
	2000	1999	En valeur	En %
FONDS RETRAITE	93,85% au 1/1/00	93,50% au 1/1/99		
Cotisations	1 362 143	1 291 738	70 405	5,5%
Prestations	1 892 392	1 808 496	83 896	4,6%
Résultat	-530 249	-516 758	-13 491	-2,6%
FONDS SPECIAL				
Cotisations	271 160	258 724	12 436	4,8%
Prestations	176 703	174 063	2 640	1,5%
Résultat	94 457	84 661	9 796	11,6%
FONDS D'ASSURANCE				
Cotisations	48 731	45 841	2 890	6,3%
Prestations	25 755	13 199	12 556	95,1%
Résultat	22 975	32 642	-9 667	-29,6%
FONDS SOCIAL				
Dotation du Fds Retraite	2 200	2 109	91	4,3%
Prestations	2 165	2 016	149	7,4%
Résultat	35	93	-58	-62,7%
Cotisations	1 682 034	1 596 303	85 731	5,4%
Prestations	2 097 015	1 997 774	99 242	5,0%
Excédent Cotisations/Prestations	-414 981	-401 471	-13 511	-3,4%
Prestations/cotisations	124,7%	125,2%		
Cotisations et dot. au Fonds Social	1 684 234	1 598 412		
Produits exceptionnels	301	22 891		
Total produits	1 684 534	1 621 303	63 232	3,9%
Prestations	2 097 015	1 997 774		
Charges exceptionnelles	6 016	2 184		
Gestion administrative	15 918	15 993		
Total charges	2 118 949	2 015 950	102 998	5,1%
Résultat Régime	-434 415	-394 648	-39 767	-10,1%
SOIT EN MILLIERS D'EUROS	(66 226)	(60 164)	(6 062)	

GESTION DES RESERVES

• Réserves mobilières

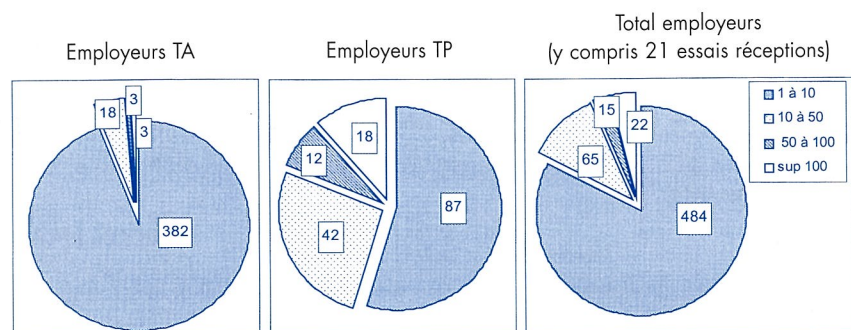
L'année 2000 a connu un 1^{er} trimestre très favorable sur les marchés actions en Europe et aux Etats-Unis, dans le sillage des valeurs technologiques. A partir du 2^e trimestre, des doutes sur la croissance économique outre atlantique, ont renversé la situation et les marchés actions ont perdu les gains accumulés depuis de nombreux mois. Dans ce contexte difficile, le résultat du portefeuille a enregistré cependant une progression nette de 4,4%, avec une stabilité dans les coupons, une forte augmentation des plus values sur sessions actions.

• Réserves immobilières

La tendance à la reprise dans le secteur immobilier, constatée en 1999, s'est confirmée au cours de cette année. Par ailleurs, le patrimoine a fait l'objet de la poursuite du programme de cessions. En fin d'exercice, le patrimoine (hors participations SCI), du fait des ventes réalisées, a été réduit en surface pondérée. Malgré cela, le résultat d'exploitation enregistre une importante progression. En incorporant les cessions réalisées, le résultat global des réserves immobilières est en hausse de 29,7%.

EMPLOYEURS

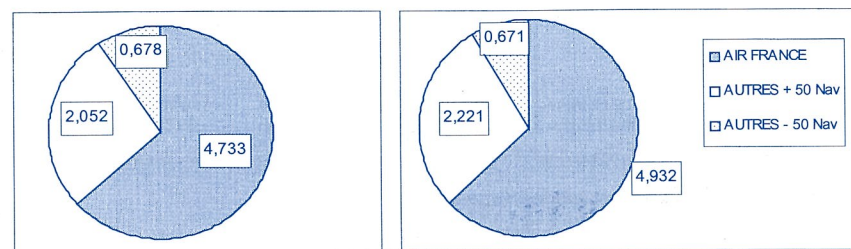
• Nombre d'employeurs



• Répartition des masses salariales en 1999 et 2000

1999 = 7,463 milliards de francs
(+ 5,70 %)

2000 = 7,823 milliards de francs
(+ 4,82 %)



COTISANTS

• Effectif des cotisants

ANNEES	ESSAIS RECEPTIONS	TRANSPORT PUBLIC			TRAVAIL AERIEN	TOTAL GENERAL BRUT
		PNT	STEWARDS	HOTESSES		
1996	223	6 453	4 699	9 410	1 303	22 088
1997	209	6 733	4 793	9 912	1 301	22 948
1998	214	7 088	5 007	10 451	1 289	24 049
1999	215	7 499	5 313	11 086	1 129	25 242
2000	221	7 692	5 816	11 905	1 112	26 746

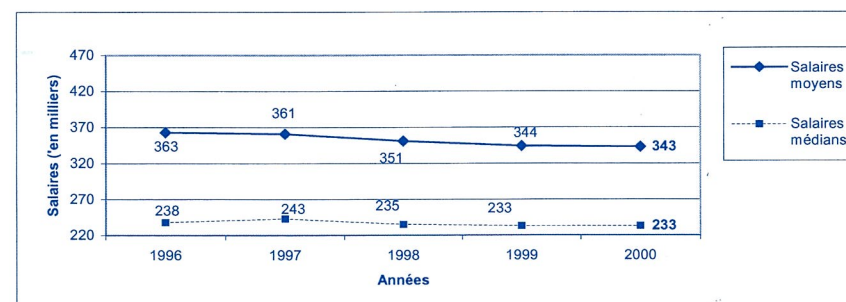
Poursuite de l'augmentation du nombre de cotisants.

• Age moyen des cotisants

ANNEES	ESSAIS RECEPTIONS	COTISANTS			TRAVAIL AERIEN	TOTAL
		PNT	STEWARDS	HOTESSES		
1996	45a 5m	43a 0m	35a 11m	34a 0m	43a 3m	37a 10m
1997	45a 9m	42a 5m	35a 7m	33a 4m	43a 4m	37a 3m
1998	46a 6m	42a 2m	35a 0m	32a 10m	42a 2m	36a 7m
1999	46a 1m	42a 8m	34a 8m	32a 8m	42a 6m	36a 7m
2000	45a 9m	42a 7m	34a 7m	32a 8m	43a 1m	36a 5m

Poursuite du rajeunissement de la population.

• Salaires moyens et médians



Le salaire moyen se stabilise (- 0,16 %) de même que le salaire médian.

RETRAITES

• Effectif des retraités

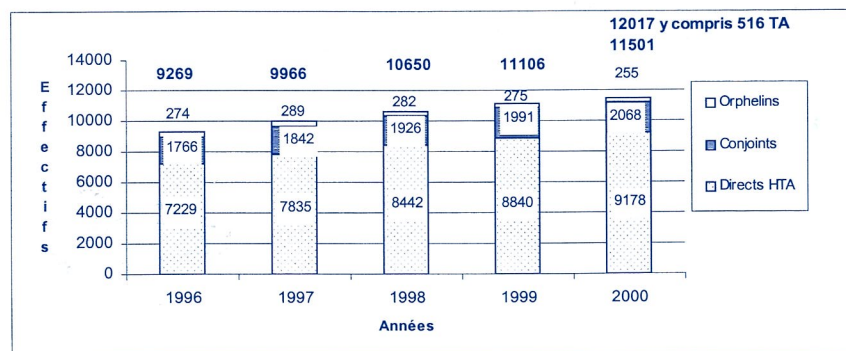
ANNEES	PENSIONS DIRECTES		REVERSIONS ET AYANTS-CAUSE		TOTAL	
	NOMBRE	VARIATION	NOMBRE	VARIATION	NOMBRE	VARIATION
1996	7 229	7,1%	2 040	(*) NS	9 269	8,9%
1997	7 835	8,4%	2 131	4,5%	9 966	7,5%
1998	8 442	7,7%	2 208	3,6%	10 650	6,9%
1999	8 840	4,7%	2 266	2,6%	11 106	4,3%
2000	9 178	3,8%	2 323	2,5%	11 501	3,6%

(*) Non significatif

Ralentissement de la progression des effectifs de retraités.

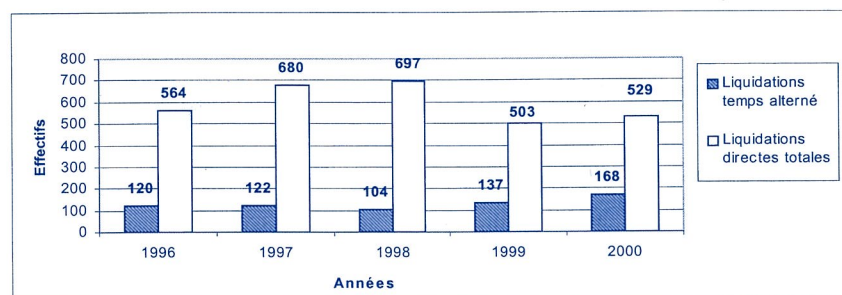
• Effectifs globaux de retraités

(droits directs et droits dérivés y compris temps alterné)



Progression des effectifs globaux.

• Total des liquidations complètes et liquidations en temps alterné

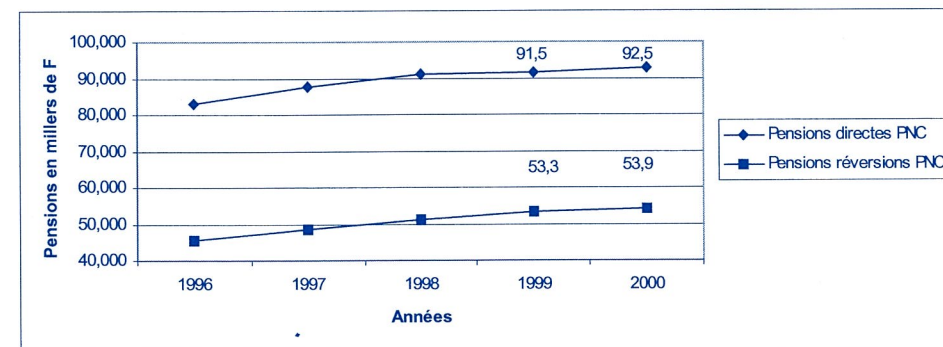
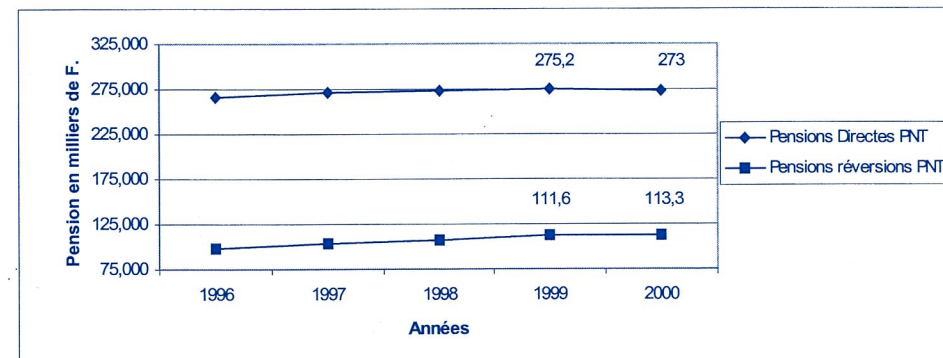


La part du temps alterné continue de s'accroître.

• Age moyen de liquidation complète

SPECIALITES	CODE	ANCIENNETE 0		PROPORTION 1		AUTRES		TOTAL 2000	
		AGE	EFF.	AGE	EFF.	AGE	EFF.	AGE	EFF.
TRANSP. PUBLIC									
Pilote	10	58a 1m	61	58a 10m	46	53a 10m	16	57a 10m	123
OMN	11	57a 6m	36	56a 7m	7	54a 5m	6	56a 11m	49
Steward	12	51a 2m	35	52a 2m	93	48a 5m	23	51a 4m	151
Hôtesse	13	51a 8m	29	52a 8m	48	47a 9m	20	51a 4m	97
TRAVAIL AERIEN	TOTAL	56a 8m	8	59a 2m	9	52a 5m	5	56a 8m	22
ESSAIS-RECEPTIONS	TOTAL	56a 11m	5	60a 3m	1			57a 6m	6
TOTAL	2000	55a 5m	174	54a 3m	204	50a 3m	70	54a 1m	448

• Pensions moyennes directes et reversions par catégorie PNT PNC



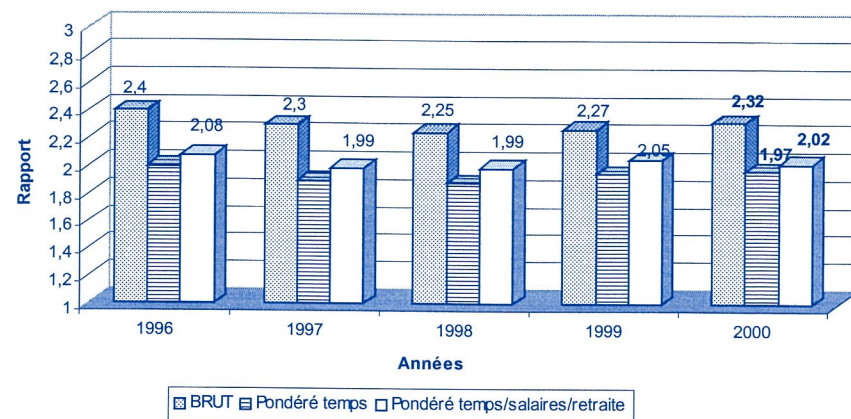
• Age moyen de l'ensemble des pensionnés de droit direct

Années	Pilotes		OMN		Stewards		Hôtesse		Travail		Essais		TOTAL	
	Agés	Effec	Agés	Effec	Agés	Effec	Agés	Effec	Agés	Effec	Agés	Effec	Agés	Effec
2000	67a 9m	2 312	69a 9m	1 030	61a 0m	1 606	59a 1m	3 108	68a 4m	795	69a 10m	327	64a 0m	9 178

• Age moyen de l'ensemble des conjoints survivants

Années	Pilotes		OMN		Stewards		Hôtesse		Travail		Essais		TOTAL	
	Agés	Effec	Agés	Effec	Agés	Effec	Agés	Effec	Agés	Effec	Agés	Effec	Agés	Effec
2000	68a 10m	765	74a 6m	463	68a 0m	281	61a 6m	82	68a 8m	301	77a 4m	176	70a 1m	2 068

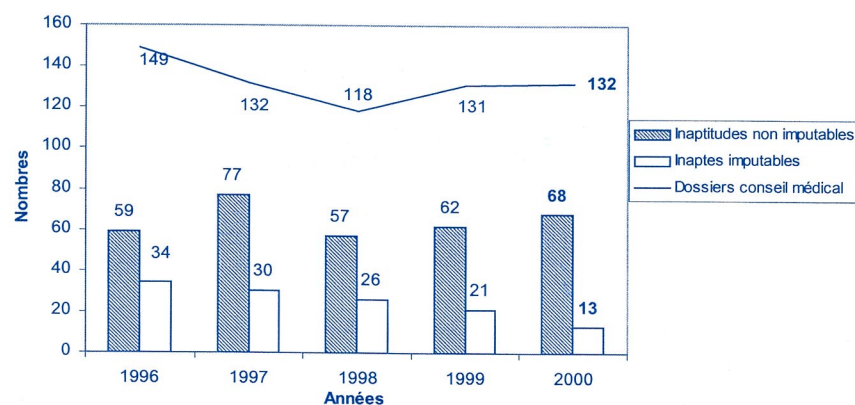
RAPPORT COTISANTS/RETRAITES



Après plusieurs années de baisse les différents rapports se stabilisent du fait de la moindre progression des effectifs de retraités et de l'augmentation des effectifs de cotisants.

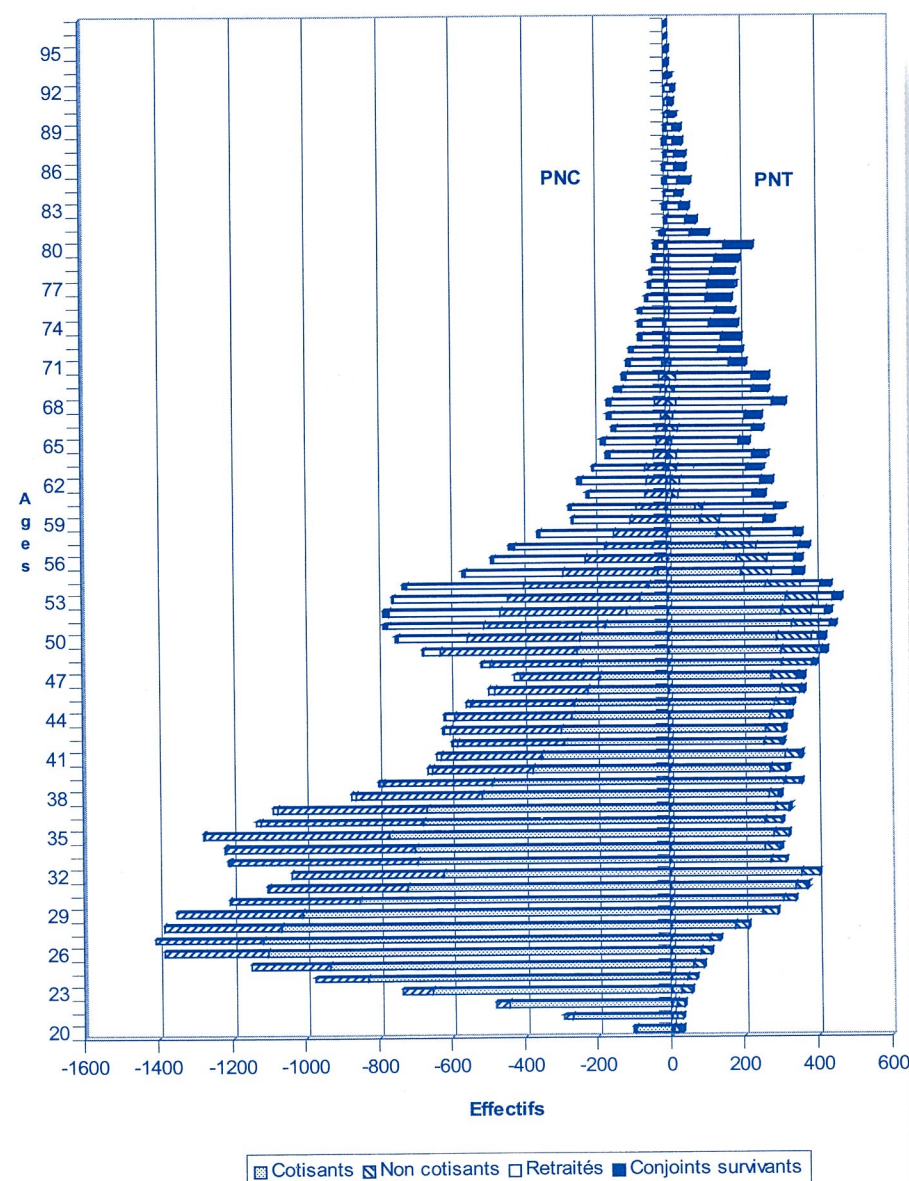
PREVOYANCE

• Droits ouverts suite à des inaptitudes et dossiers en conseil médical



Stabilité du nombre de dossiers présentés au conseil médical.

PYRAMIDE DES AGES PNT/PNC



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2000

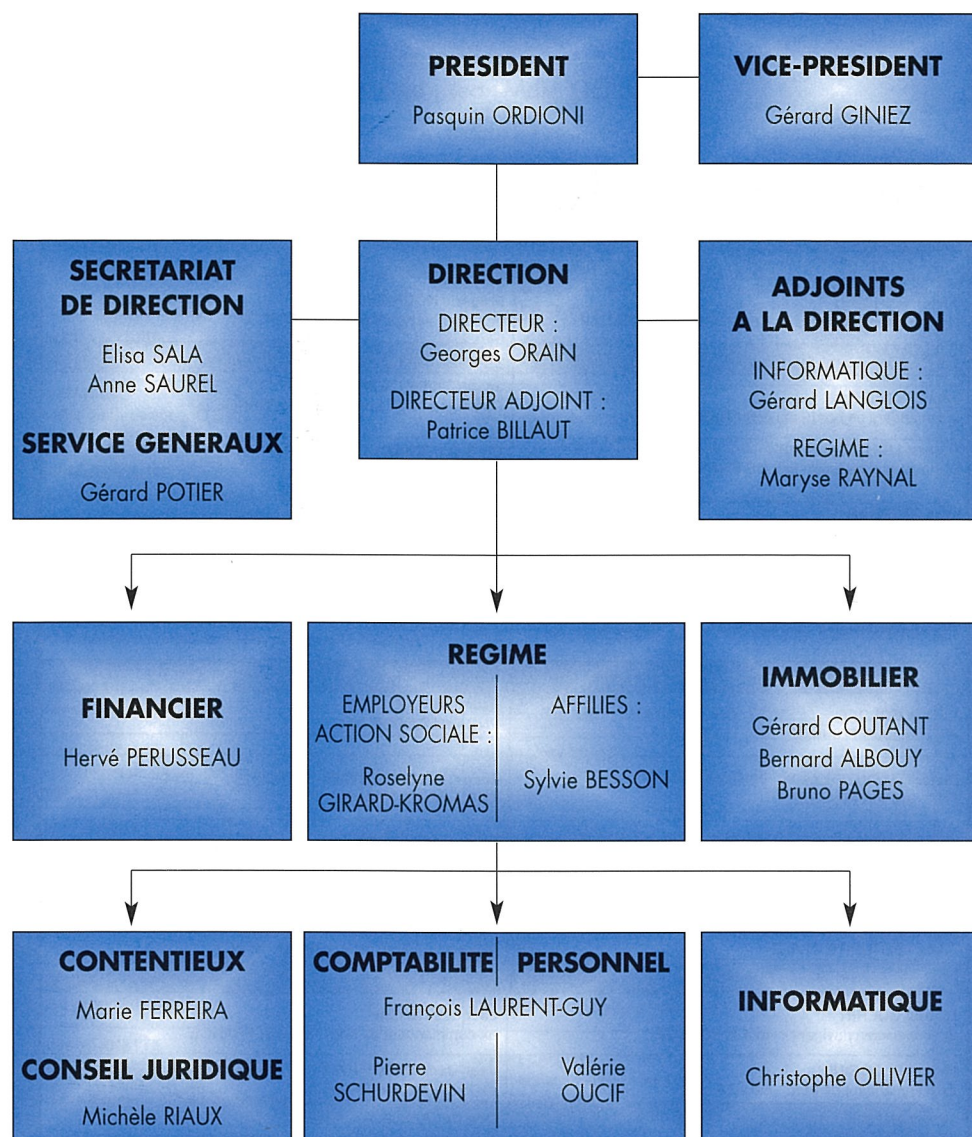
Président : Pasquin ORDIONI
Vice-Président : Gérard GINIEZ
Président d'honneur : François GAS
Commissaire du gouvernement : Jean-Marc GERLIER

ADMINISTRATEURS TITULAIRES	ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS
ADMINISTRATEURS REPRESENTANT LES EMPLOYEURS	
Denis APVRIE Chef du service d'exploitation de la formation aéronautique à la DGAC (ministère des transports)	Michel SAILLARD Chef du département administratif du service d'exploitation de formation aéronautique à la DGAC (ministère des transports)
André CHATELLIER Sous-Directeur Honoraire - sté AIR FRANCE	Catherine VALLENET- BRIE Direction des ressources humaines PN - sté AIR FRANCE
Denis GARIEL Conseiller du Directeur - C E V (ministère de la défense)	Guillaume GRUWEZ Chef de la division achats-marchés/affaires juridiques - C.E.V (ministère de la défense)
Jean-Pierre LE GOFF Délégué général de la FNAM et de la CSTA	Yves CRAIPEAU Directeur des ressources humaines - cie BRIT AIR
Pasquin ORDIONI Directeur Honoraire - sté AIR FRANCE	Michel CARUEL Directeur des affaires comptables - sté AIR FRANCE
Michèle PAIRAULT-MEYZER Directeur du service relations du travail - sté AIR FRANCE	Roland CORDIER Responsable de la gestion de la paie PN Orly CDG - sté AIR FRANCE
Henri PERRIER Représentant du GIFAS	Patrick ROBERT Directeur financier - DASSAULT AVIATION
Jacques PICHOT Directeur général adjoint de la politique sociale - sté AIR FRANCE	Bernard CONCHON Chef du service gestion des carrières du PNT - sté AIR FRANCE
Olivier PREVOST Chargé de mission à la DG des grands équilibres éco. et fin. - sté AIR FRANCE	Marie-Agnès LUCAS DE PESLOUAN Chef du département trésorerie - sté AIR FRANCE
Jacques ROZEN Secrétaire général - Sté SERVIR	Alain BERNARD Chef du département des relations avec le PN - sté AIR FRANCE
Jean-Baptiste VALLE Délégué général du SCARA	Jean-Jacques KERHOAS Directeur des opérations - cie CORSAIR
Jacques VERNETTE Directeur Général Adjoint - Administration et Relations sociales - cie AIR LITTORAL	Robert LACAM Commandant de bord - cie AOM

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2000

ADMINISTRATEURS TITULAIRES	ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS
ADMINISTRATEURS REPRESENTANT LES AFFILIES	
au titre des essais et réceptions	
Olivier VOINCHET Ingénieur navigant d'essais - EUROCOPTER FRANCE	Frédéric NOURISSON Ingénieur navigant d'essais - CEV
au titre des PNT du transport aérien	
Gérard GINIEZ Commandant de bord - sté AIR FRANCE	Jean-Claude TROMEUR Commandant de bord - sté AIR FRANCE
Etienne LICHTENBERGER Commandant de bord - sté AIR FRANCE	Christian SIMEONI Pilote - sté AIR FRANCE
Yves STEPHAN Commandant de bord - sté AIR FRANCE	Jean-Michel MOUTET Commandant de bord - sté AIR FRANCE
au titre des autres navigants techniques du transport aérien	
Frédéric GILOT Mécanicien navigant - sté AIR FRANCE	
au titre des PNC du transport aérien	
Andréa EGLOFF PNC - sté AIR FRANCE	Bruno MOTTE PNC - sté CORSE AIR
Didier HALOUZE-LAMY PNC - sté AIR FRANCE	Jean-Claude CEBELIEU PNC - sté AIR FRANCE
Franck MIKULA PNC - sté AIR FRANCE	Hubert DESCAMPS PNC - sté AIR FRANCE
au titre du travail aérien	
Michel MORVAN DI CAMILLO Pilote - SECURITE CIVILE	Henry BEAUMONT Instructeur Pilote professionnel - SFACT
au titre des retraités	
Claude GUERIN ex-mécanicien navigant - sté AIR FRANCE	Jacques HOYER ex-commandant de bord - sté AIR FRANCE
Michel PECORINI ex-commandant de bord - cie UTA	Jean-Jack DESPUJOLS ex-PNC - sté AIR FRANCE
Jean TANTOT ex-PNC - cie UTA	Colette ALLAIS ex-Hôtesse - cie TAI - veuve Commandant de bord - cie UTA

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DES SERVICES DE LA CRPN AU 31 DECEMBRE 2000



EN BREF ... EN BREF ... EN BREF ...

• Vous êtes employeur, ne prenez pas de risque !

- La CRPN applique systématiquement les dispositions des articles 314-1 et 314-10 du code pénal aux **rétenctions de précompte de cotisations**, car elles sont assimilables à un abus de confiance.
- Vous recrutez un navigant professionnel... Adressez impérativement à la CRPN la déclaration préalable à l'embauche, **avant l'exécution de toute activité aérienne**.

• Vous êtes affilié actif, soyez vigilant !

- Vous venez de conclure un contrat de travail... Avant votre premier vol, assurez-vous que votre employeur a bien adressé à la CRPN la **déclaration préalable à l'embauche**. À défaut, faites le vous-même pour protéger vos droits. Sans cette déclaration, **aucune prestation, ni pension, ni capital**, ne peut être versée.

• Régularisations

Pour les périodes à compter du 1^{er} mars 1999, lorsque la CRPN constatera une défaillance de la part d'un employeur dans le versement de ses cotisations, l'employeur et les navigants en seront informés. La validation des périodes sera effectuée **en totalité en temps et partiellement en salaire à hauteur des précomptes**, que ceux-ci aient été versés ou non à la CRPN, à condition que la demande de validation soit présentée **dans le délai de trois ans suivant les périodes** en cause. Au-delà de ce délai aucune validation ne sera possible en l'absence de versement de cotisations.

• Vous êtes affilié retraité :

- Au 1^{er} janvier 2001, votre pension a été majorée, à titre provisionnel, de 0,64 %. Votre pension est revalorisée à compter du 1^{er} juillet 2001 de 1,10 %. Cette augmentation s'ajoute à celle du 1^{er} janvier 2001.
- Vous allez percevoir votre pension en francs jusqu'au 31 décembre 2001. À compter du 1^{er} janvier 2002, votre pension vous sera versée en euros, soit divisée par 6,55957.

• Vous êtes affilié actif ou retraité, ceci vous concerne :

• UNEDIC

La CRPN et l'UNEDIC ont signé un protocole applicable depuis le 1^{er} janvier 1997 pour le financement retraite des périodes de chômage. Nous informons les affiliés concernés automatiquement de leurs droits acquis lorsque ces périodes sont validées, et nous leur adressons une proposition de rachat complémentaire permettant de compléter cette validation à hauteur de la totalité du dernier salaire.

La validation des périodes de chômage afférentes à l'exercice 2000 se fera dans le courant du second semestre 2001. **Il est inutile de nous interroger sur ces validations avant le début de l'année 2002.**

Nombre d'affiliés pensionnés nous interrogent sur les possibilités de valider des périodes de chômage alors que, pendant ces mêmes périodes, il percevait la pension CRPN. Il ne peut y avoir, pour une même période, validation de cotisations et versement d'une pension CRPN.

• Notification de droits acquis

Vous avez exercé une activité de navigant en 2000. Vous venez de recevoir votre notification de droits acquis vous précisant les temps et salaires déclarés par votre ou vos employeurs pour 2000 ainsi que le montant de vos droits théoriques au 1^{er} janvier 2001. Si une partie de vos droits a déjà été liquidée en temps alterné, votre notification de droits acquis vous indique le montant mensuel, valeur 1^{er} janvier 2001, de vos droits liquidés, revalorisés par l'IVP et le montant mensuel, valeur 1^{er} janvier 2001, de vos droits non encore liquidés, valorisés normalement par l'IVSC₂₀₀₁.

Vigilance toujours : contrôler vos notifications de droits acquis avec soin et conservez-les, elles vous permettront de suivre l'évolution de vos droits. **Attention :** la notification de droits acquis que vous venez de recevoir est la dernière libellée en francs.

• Employeurs en contentieux avec la CRPN

Si vous avez exercé en 2000 une activité de navigant chez un employeur en contentieux avec la CRPN, nous vous en avons informé et vous avons demandé vos bulletins de paie. Si nous avons pu les exploiter avant l'édition des notifications de droits au 1^{er} janvier 2001, vous pouvez constater la validation effectuée, **totale en jours et partielle en salaire à hauteur des précomptes**, conformément à la décision du conseil d'administration, pour les périodes non réglées en totalité par votre employeur.

Si vous ne constatez pas de validation pour cette activité :

- soit vous n'avez pas envoyé vos bulletins de paie : nous vous invitons à nous en adresser copie dans les meilleurs délais.
- soit vos bulletins sont en cours d'exploitation et une nouvelle notification de droits acquis vous sera adressée ultérieurement.

• Suppression de la fiche familiale d'état civil (FFEC)

En application du décret 2000-1277 portant simplification des formalités administratives et suppression de la FFEC, le conseil d'administration a décidé que :

- ☞ pour les rachats ou validations gratuites de périodes de maternité et les rachats de périodes de congé parental, la FFEC est remplacée par une copie intégrale du livret de famille.
- ☞ pour le règlement des indemnités en capital, la FFEC est remplacée par une copie intégrale du livret de famille et un extrait d'acte de naissance par bénéficiaire.
- ☞ pour l'ouverture des droits à pension et pour permettre l'ouverture d'un droit à bonification pour 3 enfants et plus, la FFEC est remplacée par une copie du livret de famille et un extrait d'acte de naissance par enfant.

EN SÉLECTIONNANT LE PATRIMOINE IMMOBILIER
DE VOTRE CAISSE DE RETRAITE, VOUS TROUVEREZ
QUALITÉ, CONFORT ET SERVICE

VENTES

QUE CE SOIT POUR **INVESTIR** OU POUR **HABITER**, CHOISISSEZ D'ACQUÉRIR
UN APPARTEMENT SUR L'UN DE CES SITES :

- Résidence JEAN MERMOZ à **CHANTILLY** (60)
- Résidence du LAC à **YERRES** (91)
- Résidence RIO IPANEMA à **PANTIN** (93)
- Résidence SAINT-EXUPÉRY à **TREMBLAY-EN-FRANCE** (93)
- Résidence du LAC à **NOISY-LE-GRAND** (93)
- Résidence LE CHAUMONTOIS à **PARIS 19^e** (75)

LOCATIONS

VOUS ÊTES NAVIGANT... UN PLUS POUR VOUS !
BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION D'HONORAIRES
PAR L'INTERMÉDIAIRE DE
LOC INTER IMMOBILIER

VOUS TROUVEREZ UN CHOIX VARIÉ D'APPARTEMENTS SUR PARIS ET SA RÉGION.
A TITRE D'EXEMPLE, EN VOICI QUELQUES SITES : VINCENNES, SAINT-MANDÉ,
NEUILLY-SUR-SEINE...

Appelez vite
la filiale de la CRPN,
VOTRE PARTENAIRE DANS L'IMMOBILIER



01 40 88 90 00

www.locinter.fr



Retraite des navigants

à votre service

***Vous déménagez,
vous vous mariez,
vous changez d'employeur,
vous souhaitez connaître vos droits dans notre organisme...***

Tout changement pour votre dossier ou toute demande d'information doit nous parvenir **par écrit avec votre code affilié "actif" ou "retraité" et votre n° de sécurité sociale (ou INSEE), sans oublier la clé.**

CRPN

8, rue de l'Hôtel de Ville
92522 Neuilly-sur-Seine cedex
Télécopieur : 01 41 92 26 29

N'oubliez pas d'affranchir suffisamment vos courriers.

Vous préférez nous rencontrer ?

Nos bureaux vous sont ouverts
du lundi au vendredi entre 9 heures et 17 heures
mais uniquement **sur rendez-vous**
au **01 41 92 25 25**.

Vous voulez retrouver un(e) ami(e) ?

Nous ne sommes pas autorisés à communiquer
les adresses de nos affiliés.

Par contre, nous ferons suivre bien volontiers
la lettre que vous nous adresserez
avec les nom et prénom du destinataire.

Les courriers non timbrés ne seront pas acheminés.

Vous souhaitez des informations sur notre action sociale ?

- Martine Charlet, pour les prêts au logement - Tél : 01 41 92 25 18,
- Valérie Le Scour, pour le fonds social - Tél : 01 41 92 25 32,
- Elisa Sala, pour l'aide aux handicapés - Tél : 01 41 92 25 09.

Exceptionnellement, la CRPN fermera ses portes les jours suivants :

- vendredi 2 novembre (Toussaint),
- lundi 24 décembre (Noël),
- lundi 31 décembre (Nouvel an).

